



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 3 AVRIL 2018

AFFICHAGE LE : 9 AVRIL 2018

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 28 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le trois avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Raymond Bonnot - 9 rue Edmond Rostand à Saint-Seurin, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON (n° 2018.04.034 jusqu'à n° 2018.04.045 et n° 2018.04.54 à n° 2018.04.092), Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON (jusqu'à la délibération n° 2018.03.087), Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sophie CARRERE, Sandy CHAUVEAU, Stéphane CATALAN, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ (jusqu'à la délibération n° 2018.04.047), Philippe FAURT, Chantal GANTCH (jusqu'à la délibération n° 201.04.075), Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Bruno LAVIDALIE, Jocelyne LEMOINE, Alain MAROIS, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Annie ESTEBAN, Paquerette PEYRIDIEUX (jusqu'à la délibération n° 2018.04.087), Bernard PIOT, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Loïc MANON, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

Absents :

Philippe BUISSON (à partir de la délibération n° 2018.04.046 à n° 2018.04.053 – vote du compte administratif), Jean-Luc LAMAISON (à partir de la délibération n° 2018.04.088), Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Chantal DUGOURD, Hélène ESTRADÉ (à partir de la délibération n° 2018.03.046), Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH (à partir de la délibération n° 2018.04.076), Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, David RESENDE, Paquerette PEYRIDIEUX (à partir de la délibération n° 2018.04.088)

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Fabienne FONTENEAU pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Véronique DI CORRADO pouvoir à Jérôme COSNARD, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Annie POUZARGUE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Thierry MARTY

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU MARDI 3 AVRIL 2018

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Sabine AGGOUN
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 45

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 9

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre de passage des délibérations :

La délibération « Mise à jour du tableau des effectifs » sera présentée après les délibérations compétence Politiques contractuelles, habitat et logement.

Les délibérations portant sur les comptes administratifs seront présentées avant les délibérations sur les comptes de gestion.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2018 à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

2018-04-034 : Communication des délibérations du Bureau prises depuis la séance du 19 mars et des actes juridiques pris depuis la séance du conseil du 8 mars 2018

Le Conseil communautaire prend acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire de La Calvi du 8 mars 2018.

2018-04-035 : Bail avec promesse unilatérale de vente de l'ensemble immobilier sis 6 rue Paul Bert et 42 rue Jules Ferry à Libourne

A la majorité par 59 voix pour et une abstention (Monsieur Laurent DELAUNAY), le Conseil communautaire décide:

- d'approuver le bail avec promesse unilatérale de vente de l'immeuble sis 6 rue Paul Bert et 42 rue Jules Ferry à Libourne annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail avec promesse unilatérale de vente de l'immeuble sis 6 rue Paul Bert et 42 rue Jules Ferry à Libourne, ainsi que tous les avenants et documents afférents.

2018-04-036 : Dagueys : approbation du traité de concession d'aménagement ayant pour objet la réalisation de l'extension du parc d'activités des Dagueys au profit du groupement d'entreprises SEM19 – SEMIPER

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le choix du groupement d'opérateurs composé de la SEM19, société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de la Corrèze, représentée par Monsieur Philippe CLEMENT en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de la société, en date du 23 mai 2014, ainsi que de la SEMIPER, société d'économie mixte du Périgord, co-contractant et assistant du concessionnaire maître d'ouvrage, représentée par Monsieur Gil TAILLEFER en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de la société, en date du 20 avril 2016, comme titulaire du traité de concession d'aménagement ayant pour objet la réalisation de l'extension du parc d'activités des Dagueys ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le traité de concession d'aménagement annexé à la présente délibération ainsi que tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

2018-04-037 : Déclaration des points d'eau incendie - ex CDC du Sud-Libournais

A l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la liste des points d'eau incendie sur le territoire de l'ancienne CDC du Sud Libournais fournie par le SDIS 33 afin d'en assurer la maintenance préventive et curative,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'arrêté de déclaration des points d'eau incendie et ses annexes.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur : Monsieur Jacques LEGRAND

2018-04-038 : Association Vivons avec le Moulin de Porchères - subvention 2018

A l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 10 000 € à l'association « Vivons avec le moulin de Porchères » dans le cadre du développement de l'activité du moulin, des animations et produits visites qu'elle développe sur le site toute l'année, selon les modalités décrites ci-avant,
- à signer la convention de partenariat entre La Calvi et l'association qui encadre le versement de cette subvention, convention annexée à la présente délibération.

2018-04-039 : Approbation du PLU de la commune de Lapouyade

A l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LAPOUYADE tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- de dire que la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération du Libournais et à la mairie de la commune de LAPOUYADE durant un mois ainsi que d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
- de dire que le dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LAPOUYADE approuvé est tenu à la disposition du public.

Le dossier peut être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération du Libournais et à la mairie de la commune de LAPOUYADE aux heures et jours habituels d'ouverture ainsi qu'au service Droit des Sols de la CALI, 33, avenue de la Gare, 33870 Vayres, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

La présente délibération et les dispositions résultant de l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LAPOUYADE seront exécutoires après transmission de la délibération d'approbation et du dossier à Monsieur le Sous-Préfet de Libourne et après accomplissement des mesures de publicités susvisées.

TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2018-04-040 : Continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs en cas de perturbation prévisible du trafic

A l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- de valider les dessertes prioritaires proposées,
- de valider les niveaux de service proposés,
- d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

2018-04-041 : Dagueys : Déclaration d'intérêt général du projet dans le cadre de l'autorisation environnementale unique

A l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de déclarer d'intérêt général les projets d'extension du Parc d'Activités Économique Ballastière-Dagueys et de création du centre aquatique sur le territoire de la commune de Libourne ;
- de prendre acte des avis de l'autorité environnementale, des structures consultées dans le cadre de la procédure et du résultat de la consultation du public.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2018-04-042 : Rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services

A l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire :

- prend acte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services de La Cali
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à la poursuite de sa bonne exécution.

2018-04-043 : Avenant n°3 à la convention constitutive du service commun direction des ressources humaines

A l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de l'intégration du C.I.A.S. de La Cali au sein du service commun « Direction des ressources humaines » créé initialement par La Cali, la ville de Libourne et son CCAS, à compter du 1^{er} mai 2018 ;
 - l'avenant n°3 à la convention constitutive du service commun précisant notamment les modalités financières et de remboursement et procédant à la mise à jour du tableau des effectifs suite aux différents mouvements (retraites, disponibilité) intervenus récemment.
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2018-04-044 : Avenant n°3 à la convention constitutive du service commun finances

A l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de l'intégration du C.I.A.S. de La Cali au sein du service commun « Finances » créé initialement par La Cali, la ville de Libourne et son CCAS, à compter du 1^{er} mai 2018 ;
 - l'avenant n°3 à la convention constitutive du service commun précisant notamment les modalités financières et de remboursement et procédant à la mise à jour du tableau des effectifs suite aux différents mouvements (mobilité externe) intervenus récemment.
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2018-04-045 : Avenant n°1 à la convention constitutive du service commun Direction des systèmes d'information

A l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de l'intégration du CIAS de La Cali au sein du service commun « Direction des systèmes d'information » créé initialement par La Cali, la ville de Libourne et son CCAS, à compter du 1^{er} mai 2018 ;
 - la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2018 ;
 - la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2018 ;
 - l'avenant n°1 à la convention constitutive du service commun précisant notamment les modalités financières et de remboursement et portant mise à jour des effectifs de ce service.

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

FINANCES ET FISCALITE

Monsieur le Président quitte la salle et Monsieur Jacques LEGRAND préside la séance.

2018-04-046 : Vote du compte administratif 2017- budget annexe ZAE Eygreteau phases 1-2

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
66	Charges financières	41 287.00	37 104.97
042	Opérations d'ordre entre sections	362 307.00	362 305.79
TOTAL		403 594.00	399 410.76

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
70	Produits des services et ventes diverses	224 800.00	224 800.00
77	Produits exceptionnels	178 794.00	174 610.76
TOTAL		403 594.00	399 410.76

Résultat de l'exercice : 0 €

Excédent N-1 : 0 €

Résultat de clôture : 0 €

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
16	Emprunts et dettes assimilés	362 307.00	362 305.87
TOTAL		362 307.00	362 305.87

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
040	Opérations d'ordre entre sections	362 307.00	362 305.79
TOTAL		362 307.00	362 305.79

Résultat de l'exercice : - 0.08 €

Excédent N-1 : 0.00 €

Résultat de clôture : - 0.08 €

2018-04-047 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2017.

2018-04-048 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe ZAE du Barry sud

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2017.

2018-04-049 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
011	Charges à caractère général	36 582.84	19 424.31
042	Opérations d'ordre entre sections	77 838.00	77 828.01
TOTAL		114 420.84	97 252.32

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
002	Résultat reporté	1 198.52	/
70	Produits des services et ventes diverses	68 670.00	68 670.00
77	Produits exceptionnels	9 552.32	9 552.32
042	Opérations d'ordre entre sections	35 000.00	19 030.00
TOTAL		114 420.84	97 252.32

Résultat de l'exercice : 0.00 €

Excédent N-1 : 1 198.52 €

Résultat de clôture : 1 198.52 €

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
16	Emprunts et dettes assimilés	59 798.01	59 798.01
040	Opérations d'ordre entre sections	35 000.00	19 030.00
TOTAL		94 798.01	78 828.01

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
001	Solde d'exécution reporté	6 918.06	/
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 041.95	1 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	77 838.00	77 828.01
TOTAL		94 798.01	78 828.01

Résultat de l'exercice : 0.00 €

Excédent N-1 : 6 918.06 €

Résultat de clôture : 6 918.06 €

2018-04-050 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe ZAE d'Anglumeau

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 du budget annexe de la ZAE Anglumeau :

Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
65	Autres charges de gestion courante	1 909 819.39	1 907 944.39
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 690 409.93	1 690 409.93
TOTAL		3 600 229.32	3 598 354.32

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
002	Excédent antérieur	1 242 459.32	
70	Produits des services et ventes diverses	2 357 770.00	2 355 895.00
TOTAL		3 600 229.32	2 355 895.00

Résultat de l'exercice : - 1 242 459.32 €

Excédent N-1 : 1 242 459.32 €

Résultat de clôture : 0.00 €

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
001	Solde d'exécution de la section d'inv.	1 690 409.93	/
TOTAL		1 690 409.93	0

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 690 409.93	1 690 409.93
TOTAL		1 690 409.93	1 690 409.93

Résultat de l'exercice : 1 690 409.93 €

Deficit N-1 : - 1690 409.93 €

Résultat de clôture : 0.00 €

Conformément à la délibération n°2017-12-319 en date du 14 décembre 2017, le budget annexe de la ZAE d'Anglumeau est clôturé.

2018-04-051 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 du budget annexe de la pépinière d'entreprises :

Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
002	Déficit de fonctionnement reporté	81 051.94	/
011	Charges à caractère général	57 920.00	49 977.86
022	Dépenses imprévues	1 168.06	/
023	Virement à la section d'investissement	2 500.00	/
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 865.00	9 863.40
TOTAL		152 505.00	59 841.26

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
70	Produits des services	15 065.00	21 320.85
75	Autres produits	137 440.00	138 927.35
TOTAL		152 505.00	160 248.20

Résultat de l'exercice : 100 406.94 €

Déficit N-1 : - 81 051.94 €

Résultat de clôture : 19 355.00 €**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
001	Solde d'exécution de la section inv.	1 111 700.20	/
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	3 000.00	455.40
21	Immobilisations corporelles	1 758.13	0
23	Immobilisations en cours	2 241.67	0
TOTAL		1 118 700.00	455.40

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
021	Virement de la section de fonctionnement	2 500.00	/
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 865.00	9 863.40
13	Subventions d'investissement	1 103 335.00	1 103 335.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000.00	0
TOTAL		1 118 700.00	1 113 198.40

Résultat de l'exercice : 1 112 743.00 €
Déficit N-1 : - 1 111 700.20 €
Résultat de clôture : 1 042.80 €

Reste à réaliser :
Dépenses : 2 241.67 €

2018-04-052 : Vote du compte administratif 2017 - Budget annexe transport

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 du budget annexe « transports » :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
011	Charges à caractère général	4 117 965.00	3 887 492.09
012	Charges de personnel	205 330.00	181 656.54
014	Atténuations de produits	10 000.00	821.00
65	Autres charges de gestion courante	49 700.00	22 698.20
023	Virement à la section d'investissement	184 844.00	/
042	Opération d'ordre transfert entre sections	8 000.00	7 281.00
67	Charges exceptionnelles	651 600.00	647 048.01
TOTAL		5 227 439.00	4 746 996.84

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
002	Résultat de fonctionnement reporté	96 448.83	/
013	Atténuations de charges	0	14 438.37
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	115 369.50	89 894.28
73	Produits issus de la fiscalité (VT)	2 550 000.00	2 820 774.75
74	Subventions d'exploitation	2 083 391.13	1 780 424.52
75	Autres produits de gestion courante	0	3 794.00
77	Produits exceptionnels	16 000.00	16 378.70
78	Reprises sur provisions	366 229.54	366 229.54
TOTAL		5 227 439.00	5 091 934.26

Résultat de l'exercice : 344 937.42 €
Excédent N-1 : 96 448.83 €
Résultat de clôture : 441 386.25 €

Section d'investissement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
001	Solde exécution investissement reporté	27 899.54	/
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00	5 496.00
21	Immobilisations corporelles	703 774.46	25 370.10
TOTAL		751 674.00	30 866.10

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
021	Virement de la section de fonctionnement	184 844.00	/
040	Opération d'ordre transfert entre sections	8 000.00	7 281.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	108 830.00	0
106	réserves	450 000.00	450 000.00
TOTAL		751 674.00	457 281.00

Résultat de l'exercice : 426 414.90 €

Déficit N-1 : - 27 899.54 €

Résultat de clôture : 398 515 .36 €

2018-04-053 : Vote du compte administratif 2017 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation du président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2017 :

Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
011	Charges à caractère général	5 924 232.24	5 238 582.37
012	Charges de personnel	12 973 866.83	12 782 441.88
014	Atténuations de produits	13 110 573.02	13 097 920.09
022	Dépenses imprévues	2 497 951.91	/
023	Virement à la section d'investissement	2 084 895.55	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000.00	1 447 943.40
65	Autres charges de gestion courante	15 078 315.45	14 718 274.18
66	Charges financières	279 007.00	205 069.99
67	Charges exceptionnelles	53 000.00	38 572.37
TOTAL		52 701 842.00	47 528 804.48

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 000 000.55	/
013	Atténuation des charges	4 000.00	86 959.79
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	75 000.00	454 595.38
70	Produits services, ventes diverses	1 493 045.00	1 666 816.11
73	Impôts et taxes	34 399 612.00	34 536 672.50
74	Dotations et participations	12 707 499.06	13 101 494.45
75	Autres produits de gestion courante	2 003 026.39	2 005 488.95
77	Produits exceptionnels	19 569.00	406 750.43
TOTAL		52 701 842.00	52 258 777.61

Résultat de l'exercice : 4 729 973.13 €

Excédent N-1 : 2 000 000.55 €

Résultat de clôture : 6 729 973.68 €

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000.00	454 595.38
13	Subventions	761.00	760.95
16	Emprunts et dettes assimilées	779 710.54	586 305.90
20	Immobilisations incorporelles	3 166 132.00	2 630 496.58
204	Subventions d'équipement versées	2 366 978.00	1 466 860.79
21	Immobilisations corporelles	1 963 701.09	748 980.27
23	Immobilisations en cours	4 620 994.43	1 289 754.39
27	Autres immobilisations financières	25 000.00	25 000.00
TOTAL		12 998 287.06	7 202 754.36

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2017	Réalisé 2017
001	Résultat d'investissement reporté	969 829.89	/
021	Virement de la section de fonctionnement	2 084 895.55	/
024	Produits de cession	490 000.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000.00	1 447 943.40
10	Dotations, fonds divers et réserves	596 211.91	348 647.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 145 611.50	4 145 611.50
13	Subventions d'investissement	522 133.20	211 569.54
16	Emprunts	3 300 000.00	0.00
204	Subventions d'équipement	0.00	2 020.22
21	Immobilisations corporelles	0.00	255.36
23	Immobilisations en cours	0.00	4 120.00
27	Autres immobilisations financières	189 605.01	189 605.01
TOTAL		12 998 287.06	6 351 172.03

Résultat de l'exercice : - 851 582.33 €

Excédent/Déficit N-1 : 969 829.89 €

Résultat de clôture : 118 247.56 €

Reste à réaliser :

Dépenses : 2 361 667.47 €

Recettes : 3 528 300.00 €

Solde : 1 166 632.53 €

Monsieur le Président reprend la présidence de la séance.

2018-04-054 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2 » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-055 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-056 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe ZAE Barry sud

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Zone d'activités du Barry Sud » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-057 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Zone d'activités de Frappe » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-058 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe ZAE d'Anglumeau

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « ZAE Anglumeau » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-059 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « pépinière d'entreprises » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-060 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget annexe transport

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Transport » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-061 : Approbation des comptes de gestion 2017 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « budget principal » dressé pour l'exercice 2017, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2018-04-062 : Affectation des résultats 2017 - Budget annexe ZAE Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget annexe parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2 comme suit :

Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2

I- Rappel des résultats 2017	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
Résultat de clôture à affecter	0,00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 0,08 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0,00 €

Résultat comptable cumulé	- 0.08 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	0.00 €
Report D 001	- 0.08 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	0.08 €	/	/

2018-04-063 : Affectation des résultats 2017 - Budget annexe ZAE de Frappe

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget annexe zone d'activités de Frappe comme suit :

Budget annexe zone d'activités de Frappe

I- Rappel des résultats 2017	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 198.52 €
Résultat de clôture à affecter	1 198.52 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement –	0,00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	+ 6 918,06 €
Résultat comptable cumulé	+ 6 918,06 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Solde des restes à réaliser	
Besoin (-) réel de financement	
Excédent (+) réel de financement	
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	0.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	+ 1 198.52 €
Report R001	+ 6 918,06 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	1 198.52 €	/	/	6 918,06 €

2018-04-064 : Affectation des résultats 2017 - Budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget annexe de la Pépinière d'entreprises comme suit :

Budget annexe pépinière d'entreprises

I- Rappel des résultats 2017	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	100 406.94 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	- 81 051.94 €
Résultat de clôture à affecter	19 355.00 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	1 112 743.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 1 111 700.20 €
Résultat comptable cumulé	1 042.80 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	2 241.67 €
Solde des restes à réaliser	- 2 241.67 €
Excédent (+) réel de financement	- 1 198.97 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	1 198.87€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
Total 1068	1 198.87 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	18 156.13 €
Report R 001 :	1 042.80 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	18 156.13€	/	1 198.87€	1 042.80€

2018-04-065 : Affectation des résultats 2017 - Budget annexe transport

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 201 de la section de fonctionnement du budget annexe transport comme suit :

Budget annexe transport

I- Rappel des résultats 2017	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	344 937.42 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	96 448.43 €
Résultat de clôture à affecter	441 386.25 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	426 414.90 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 27 899.54 €
Résultat comptable cumulé	398 515.36 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Excédent (+) réel de financement	398 515.36 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	400 000 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
Total 1068	400 000 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	41 386,25 €
Report R 001 :	398 515.36 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	+ 41 386,25 €	/	+ 400 000 €	+ 398 515.36€

2018-04-066 : Affectation des résultats 2017 - Budget principal de La Cali

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2017 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

I- Rappel des résultats 2017	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	4 729 973.13 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	2 000 000.55 €
Résultat de clôture à affecter	6 729 973.68 €
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement – déficit	- 851 582.33 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	969 829.89 €
Résultat comptable cumulé	118 247.56 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	2 361 667.47 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	3 528 300.00 €
Solde des restes à réaliser	1 166 632.53 €
Excédent (+) réel de financement	1 284 880.09 €
II- Affectation des résultats	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	5 729 973.68 €
Total 1068	5 729 973.68 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 000 000.00 €
Report R 001 :	118 247.56 €

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	1 000 000.00 €	/	+ 5 729 973.68 €	118 247.56 €

2018-04-067 : Budget primitif 2018 - budget annexe parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
66	Charges financières	29 453,00 €
		29 453,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
77	Subvention BP	29 453,00 €
		29 453,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
1641	Emprunt	253 000,00 €
.001	Déficit reporté	0,08 €
		253 000,08 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
16876	Avance BP	253 000,08 €
		253 000,08 €

2018-04-068 : Budget primitif 2018 - budget annexe parc d'activités d'Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du Budget Annexe « Parc d'Activités d'Eygreteau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2018.

2018-04-069 : Budget primitif 2018 - budget annexe zone d'activités du Barry sud

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du Budget Annexe « Zone d'activités Barry Sud » de l'exercice 2018.

2018-04-070 : Budget primitif 2018 - budget annexe zone d'activités de Frappe

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Zone d'activités de Frappe » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	1 096 060,46 €
65	Autres charges de gestion courante	15 760,52 €
.042	Variation des stocks	59 977,54 €
		1 171 798,52 €

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
.040	Variation des stocks	1 095 000,00 €
		1 098 000,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	75 600,00 €
.042	Variation des stocks	1 095 000,00 €
.002	Excédent reporté	1 198,52 €
		1 171 798,52 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
1641	Emprunt	1 000 000,00 €
16876	Avance BP	28 104,40 €
.040	Variation des stocks	59 977,54 €
.001	Excédent reporté	6 918,06 €
		1 098 000,00 €

2018-04-071 : Budget primitif 2018 - budget annexe pépinière d'entreprises

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Pépinière d'entreprises » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	69 926,67 €
.023	Virement à la section d'investissement	62 850,33 €
.042	Amortissement	8 400,00 €
		141 177,00 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	71 250,33 €
23	Immobilisations en cours	2 241,67 €
		74 492,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	18 556,00 €
75	Autres produits de gestion courante	104 464,87 €
.002	Excédent reporté	18 156,13 €
		141 177,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
1068	Dotation	1 198,87 €
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	62 850,33 €
.040	Amortissement	8 400,00 €
.001	Excédent reporté	1 042,80 €
		74 492,00 €

2018-04-072 : Budget primitif 2018 - budget annexe transports

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « Transports » de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	4 435 915,00 €
.012	Charges de personnel	206 010,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
.65	Autres charges de gestion courante	3 500,00 €
.67	Charges exceptionnelles	650 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	37 103,00 €
.042	Amortissement	45 400,00 €
		5 382 928,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	88 820,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	2 750 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 491 369,75 €
75	Autres produits de gestion courante	3 352,00 €
77	Produits exceptionnels	8 000,00 €
.002	Excédent reporté	41 386,25 €
		5 382 928,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
20	Immobilisations incorporelles	16 713,00 €
21	Immobilisations corporelles	930 086,00 €
		946 799,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
10	FCTVA	65 780,64 €
1068	Dotation	400 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	37 103,00 €
.040	Amortissement	45 400,00 €
.001	Excédent reporté	398 515,36 €
		946 799,00 €

2018-04-073 : Budget primitif 2018 - budget principal de La Cali

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget principal de La Cali de l'exercice 2018, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chap	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	5 802 711,74 €
.012	Charges de personnel	13 742 574,00 €
.014	Atténuation de produits	12 244 062,00 €
65	Autres charges de gestion courante	15 846 548,91 €
66	Charges financières	264 915,34 €
67	Charges exceptionnelles	22 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	4 058 305,01 €
.042	Amortissement	850 000,00 €
		53 331 117,00 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chap	libellé	BP 2018
16	Emprunts et dettes assimilés	845 363,05 €
20	Immobilisations incorporelles	1 097 903,02 €
204	Subventions d'équipement	2 053 925,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 143 195,65 €
23	Immobilisations en cours	14 738 317,80 €
27	Autres immobilisations financières	281 154,48 €
.020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	2 769 462,00 €
		25 499 321,00 €

Les recettes		
Chap	libellé	BP 2018
13	Atténuation de dépenses	1 500,00 €
70	Produits des services	1 498 917,70 €
73	Produits issus de la fiscalité	37 321 659,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 325 879,78 €
75	Autres produits de gestion courante	109 510,52 €
77	Produits exceptionnels	3 650,00 €
78	Reprise sur provisions	
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.002	Excédent reporté	1 000 000,00 €
		53 331 117,00 €

Les recettes		
Chap	libellé	BP 2018
.024	Produits de cession	1 190 000,00 €
10	FCTVA	923 587,75 €
1068	Dotation	5 729 973,68 €
13	Subventions	1 547 245,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	8 300 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	12 500,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	4 058 305,01 €
.040	Amortissement	850 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	2 769 462,00 €
.001	Excédent reporté	118 247,56 €
		25 499 321,00 €

2018-04-074 : Budget principal : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement pour l'année 2018 :

1) Autorisation de programme n°2015-1 / Aides à l'amélioration de l'habitat privé (intégration des 2 ACP aides à l'habitat 2013-2015 et aides à l'habitat 2015-2018

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP				
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021
Chapitre 204 Article 20422 - LOHA0	1 000 000 €	635 020 €	200 000 €	164 980 €		
Actualisation 2018	+ 3 500 000 €	- 109 573 €	+ 50 000 €	+ 105 020 €	+ 550 000 €	+ 710 000 €
TOTAL	4 500 000 €	525 447 €	250 000 €	270 000 €	550 000 €	710 000 €

Imputation budgétaire	Montant des CP					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Chapitre 204 Article 20422 - LOHA0						
Actualisation 2018	+ 705 000 €	+ 705 000 €	+ 420 000 €	+180 000 €	+ 130 000 €	+ 54 553 €
TOTAL	705 000 €	705 000 €	420 000 €	180 000 €	130 000 €	54 553 €

2) Autorisation de programme n°2015-2 / Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Avant 2018	Montant des CP			
			2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 Article 2313 - SPORT1	28 836 810 €	3 055 344 €	6 490 974 €	15 161 188 €	3 893 728 €	235 576 €
Actualisation 2018	+ 5 200 412 €	- 192 812 €	+ 5 624 657 €	+ 742 869 €	- 755 562 €	-218 740 €
TOTAL	34 037 222 €	2 862 532 €	12 115 631 €	15 904 057 €	3 138 166 €	16 836 €

3) Autorisation de programme n°2016-9 / Actions PLH (Etudes Centres anciens)

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – LOHA0	1 200 000 €	200 000 €	300 000 €	300 000 €	200 000 €	200 000 €
Actualisation 2018	- 1 066 640 €	-152 960 €	-213 680 €	-300 000 €	-200 000 €	-200 000 €
TOTAL	133 360 €	47 040 €	86 320 €	0 €	0 €	0 €

4) Autorisation de programme n°2016-10/ Rénovation du Patrimoine

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Avant 2018	Montant des CP				
			2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 23 Article 2313 – TECH1	1 780 218 €	155 980 €	1 260 759 €	363 479 €	0 €	0 €	0 €

Actualisation 2018	+427 192 €	-114 163 €	- 572 295 €	-129 267 €	+ 50 000 €	+ 50 000 €	+ 1 142 917 €
TOTAL	2 207 410 €	41 817 €	688 464 €	234 212 €	50 000 €	50 000 €	1 142 917 €

5) Autorisation de programme n° 2017-11 / Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage à Vayres

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 Article 2312 – AAGV5	807 300 €	0 €	795 570 €	11 730 €	0 €
Actualisation 2018	- 8 250 €	0 €	- 675 570 €	+ 655 590 €	+ 11 730 €
TOTAL	799 050 €	0 €	120 000 €	667 320 €	11 730 €

6) Autorisation de programme n° 2017-12 / Espace emploi Coutras

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP				
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021
Chapitre 20 Article 2031 – VILLO	2 172 500 €	144 500 €	979 125 €	1 019 125 €	29 750 €	
Actualisation 2018	+ 1 736 580 €	- 144 500 €	- 586 325 €	- 778 965 €	+ 366 670 €	+ 2 879 700 €
TOTAL	3 909 080 €	0 €	392 800 €	240 160 €	396 420 €	2 879 700 €

7) Autorisation d'engagement n°2015-3 / Amélioration de l'habitat privé / ingénierie

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Avant 2018	Montant des CP					
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 011 Article 617- LOHA0	460 000 €	400 584 €	59 416 €					
Actualisation 2018	+ 2 073 856 €	- 56 728 €	+ 130 584 €	+ 400 000 €	+ 400 000 €	+ 400 000 €	+ 400 000 €	+ 400 000 €
TOTAL	2 533 856 €	343 856 €	190 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €

8) Autorisation d'engagement n°2017-1 / Etude Habitat

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP		
		Avant 2018	2018	2019
Chapitre 011 Article 617- LOHA0	100 000 €	30 000 €	70 000 €	
Actualisation 2018		- 16 050 €	- 8 950 €	+ 25 000 €
TOTAL		13 950 €	61 050 €	25 000 €

2018-04-075 : Budget annexe transport : révision des autorisations d'engagement - crédits de paiement et des autorisations de programme - crédits de paiement

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2018 :

1-/ Autorisation d'engagement n°2013-1 / Schéma directeur des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP		
		2017	2018	2019
Chapitre 011 Article 617-TTRANS0	150 000 €	100 000 €	50 000 €	0 €
Actualisation 2018	+ 38 130 €	- 58 420 €	+ 50 625 €	+ 45 925 €
TOTAL	188 130 €	41 580 €	100 625 €	45 925 €

2-/ Autorisation de programme n°2015-3 / Logiciel de gestion des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2015	2016	2017	2018
Chapitre 20 Article 2051 TTRANS0	89 000 €	40 446 €	28 554 €	20 000 €	
Actualisation 2018	+ 2 209 €	0 €	0 €	- 14 504 €	+ 16 713 €
TOTAL	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	16 713 €

3-/ Autorisation de programme n°2016-4 / Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2017	2018	2019
Chapitre 21 Article 2157 TTRANS0	300 000 €	177 936 €	122 064 €	
Actualisation 2018	0 €	-177 936 €	+ 55 872 €	+ 122 064 €
TOTAL	300 000 €	0 €	177 936 €	122 064 €

4-/ Autorisation de programme n° 2016-5 / Travaux schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP)

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 21 Article 2153 – TTRANS0	1 374 744 €	9 167 €	437 269 €	243 144 €	248 304 €	157 560 €	136 260 €	143 040 €
Actualisation 2018	0 €	0 €	- 416 578 €	+ 453 256 €	0 €	0 €	0 €	- 36 6782 €
TOTAL	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	696 400 €	248 304 €	157 560 €	136 260 €	106 362 €

2018-04-076 : Fixation des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide de procéder au vote les taux de TEOM suivants :

Pour les communes dépendantes du SMICVAL

Communes	Taux de TEOM
Zone 1	
LIBOURNE	9,85 %
Zone 4	
CAMPS SUR L'ISLE	15,33 %
GOURS	
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	
Zone 7	
BAYAS	
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	

PORCHERES	18,72 %
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIER D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	
Zone 8	
ABZAC	14,71 %
LES BILLAUX	
COUSTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	
SABLONS	
SAINT DENIS DE PILE	
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	
ARVEYRES	
CADARSAC	

Pour les communes dépendantes du SEMOCTOM

GENISSAC	14,11 %
MOULON	13,17 %
SAINT GERMAIN DU PUCH	12,13 %
DAIGNAC	16,49 %
DARDENAC	14,65 %
ESPIET	16,11 %
NERIGEAN	14,10 %
SAINT QUENTIN DE BARON	17,00 %
TIZAC DE CURTON	13,45 %

2018-04-077 : Vote des taux de fiscalité mixte et de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2018 :

- CFE : 30,01 %
- Taxe d'habitation : 9,54 %
- Taxe foncière (bâti) : 4,29 %
- Taxe foncière (non bâti) : 6,24 %

2018-04-078 : Versement du solde de la subvention annuelle 2018 au Centre intercommunal d'action sociale - CIAS

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser, le solde de la subvention d'équilibre d'un montant de 560 140,10 € (790 140,10 € - 230 000 €) au budget du CIAS suivant les modalités suivantes :

- Un versement au mois de mai 2018 pour un montant de 280 000 € ;
- Un versement au mois de septembre 2018 pour un montant de 280 140,10 €.

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2018-04-079 : Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location dit "Permis de louer"

A l'**unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**, le Conseil communautaire décide :

- d'instaurer le régime d'autorisation préalable à la mise en location pour l'ensemble des logements occupé à titre de résidence principale du locataire compris dans le périmètre ci-annexé du centre-ville de Libourne,
- de valider les modalités de mise en œuvre de ce dispositif définies ci-dessus,
- de définir la date d'entrée en vigueur de ce dispositif et des obligations qui s'ensuivent pour les propriétaires au 1^{er} novembre 2018,
- de notifier la présente délibération à la Caisse d'Allocations Familiales et à la Mutuelle Sociale Agricole,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de donner délégation au Président pour décider d'éventuelles évolutions sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

2018-04-080 : Mise en place du régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant dit "Permis de diviser"

Le Conseil communautaire décide :

- d'instaurer le régime d'autorisation préalable aux travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant sur l'ensemble du territoire de la commune de Libourne,
- de valider les modalités de mise en œuvre de ce dispositif définies ci-dessus,
- de définir la date d'entrée en vigueur de ce dispositif et des obligations qui s'ensuivent pour les propriétaires au 1^{er} novembre 2018,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de donner délégation au Président pour décider d'éventuelles évolutions sur les modalités administratives de mise en œuvre de ce dispositif.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2018-04-081 : Mise à jour du tableau des effectifs

A l'**unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**, le Conseil communautaire décide :

Création, à compter du 1^{er} avril 2018:

- 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ;
- 1 emploi de rédacteur à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle ;
- 1 emploi de technicien à temps complet à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle.

Suppression, à compter du 1^{er} avril 2018:

- 1 emploi de chargé de mission habitat contractuel cat.A à temps complet (article 3-3-2°)
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération des salaires et des charges correspondants.

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

2018-04-082 : Association "Mini Pouss" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de 201 000 € au titre de l'année 2018.

2018-04-083 : Association "La souris verte" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de 160 800 € au titre de l'année 2018.

2018-04-084 : Association "Eveil de l'Enfant" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de 208 000 € au titre de l'année 2018.

2018-04-085 : Association "Trottine" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de 200 000 € au titre de l'année 2018.

2018-04-086 : Association "Petit Pas" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 56 961€ au titre de l'année 2018,
- signer la convention afférente.

2018-04-087 : Association "Age Tendre" : subvention de fonctionnement au titre de l'année 2018

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de 268 900 € au titre de l'année 2018.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

2018-04-088 : Subvention à l'association "Jeun's attitude" au titre de l'année 2018

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 1 600 € au titre de l'année 2018,
- signer la convention afférente.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY

2018-04-089 : Signature de la convention opérationnelle d'action foncière entre la commune de Coutras, La Cali et l'établissement public foncier de nouvelle-aquitaine (EPF)

A l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les termes de la convention opérationnelle d'action foncière n°33-18 et ses annexes entre la commune de Coutras, La Cali et l'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention opérationnelle ainsi que tout avenant éventuel.

2018-04-090 : Versement d'une avance de la cotisation 2018 à la Mission Locale du Libournais

A l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à verser une avance sur la cotisation 2018 à la Mission Locale du Libournais d'un montant de 132 819,70 euros.

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

2018-04-091 : Résiliation pour motif d'intérêt général de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains

A l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le principe d'une résiliation, pour motif d'intérêt général, du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau des transports urbains, conformément à son article 36 ;
- de fixer la date de prise d'effet de la résiliation à compter du 1^{er} septembre 2019,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à négocier cette résiliation avec la société STL ainsi que les éventuelles indemnités correspondantes, et à signer les documents y afférents.

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Jack ALLAIS

2018-04-092 : Subventions aux manifestations culturelles au titre de l'année 2018

A l'**unanimité** (57conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions présentées dans le tableau ci-dessous,
- à signer les conventions afférentes, ainsi que tout avenant nécessaire.

ASSOCIATIONS	PROGRAMMATION	MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE
METS LA PRISE	7ème programmation musicale annuelle	10 000 €
IMAGES ET LUMIERE	8ème festival « Printemps photographique de Pomerol » les 16 et 17 mars 2018	750 €
LUCANE MUSIQUES	10ème festival « Invasion de Lucanes » du 23 au 27 mai 2018	2 600 €
MKP-MUSIK A PILE	21ème festival « MusiK à Pile » du 7 au 9 juin 2018	2 600 €
ART ET EXPRESSION	36ème Fête de la musique le 21 juin 2018	750 €
LES AMIS DE L'ABBATIALE DE GUITRES	34ème Saison musicale de l'Abbatiale du 1 ^{er} juillet au 2 septembre 2018	2 000 €

MASCAROCK	10ème festival « Mascarock » du 23 au 25 août 2018	1 000 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION	16ème festival « Ouvre la voix » du 7 au 9 septembre 2018	1 000 €
ENTRE DEUX ARTS	10ème festival « D'ici danse ! » du 24 au 30 septembre 2018	1 500 €
PERMANENCES DE LA LITTERATURE	19ème festival « Ritournelles » novembre 2018	2 500 €

Imputations budgétaires :

chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire CULT2 – fonction 40

chapitre 65 – compte 657341 – service gestionnaire et destinataire CULT2 – fonction 40

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 20H30.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture
et de la publication,
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter de sa publication et de sa réception par le
représentant de l'État

Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

